

Prix du Réseau Impact Recherche Canada pour l'érudition engagée aux cycles supérieurs

Concours 2021

1. Objectifs

Le Prix du Réseau Impact Recherche Canada pour l'érudition engagée aux cycles supérieurs (Prix RIRC) reconnaît les étudiantes et étudiants diplômés qui entreprennent des projets de recherche qui, en conformité avec les [principes de l'érudition engagée](#), contribuent à sensibiliser les publics au-delà du milieu universitaire ou à provoquer des changements dans les actions, les pratiques, les lignes directrices ou les politiques des parties prenantes. Ce prix permet aux diplômés universitaires canadiens de participer à la promotion et la reconnaissance de l'érudition engagée, à la cocréation de connaissances, ou à l'application des connaissances.

Le Prix RIRC est financé par [Réseau Impact Recherche Canada](#), un réseau pancanadien d'universités qui s'est engagé à maximiser les impacts positifs de la recherche universitaire pour le bien public dans les communautés locales et mondiales. Le RIRC développe des capacités institutionnelles pour soutenir la création et l'évaluation des impacts de la recherche, de l'érudition et des activités créatives en développant et en partageant des pratiques exemplaires, des services et des outils.

Les lauréats et lauréates du Prix RIRC 2021 recevront :

- un prix de 1500 \$ en espèces;
- une inscription gratuite à la conférence annuelle de l'Association canadienne des Administratrices et Administrateurs de Recherche (ACAAR), en mai 2021, où ils seront invités à présenter leur projet de recherche engagée dans le cadre d'une séance de mobilisation des connaissances;
- la promotion de leur projet de recherche gagnant sur le site web du RIRC et sur les médias sociaux nationaux et internationaux;
- l'accès à un réseau de plus de 60 professionnels actifs dans le domaine de la mobilisation des connaissances représentant plus de 20 universités canadiennes; et
- la possibilité de participer à une ou plusieurs des séances nationales de webinaires du RIRC.

2. Admissibilité

a) Critères d'admissibilité

Le Prix RIRC est ouvert aux universitaires diplômés de toutes les disciplines, qui peuvent présenter leur propre candidature ou être proposés par un membre du corps professoral ou par un organisme communautaire. Ces derniers peuvent proposer plus d'un projet de recherche pour ce prix, mais chaque candidature ne doit porter que sur une seule personne. Le projet de recherche proposé peut être achevé ou en cours. Toutefois, pour que la demande soit admissible, le candidat ou la candidate doit :

- actuellement être inscrit au cycle supérieur dans l'un des [établissements canadiens membres du RIRC](#);
- diriger ou avoir dirigé un projet de recherche dans le cadre de l'accomplissement partiel d'un programme d'études supérieures dans l'un des [établissements canadiens membres du RIRC](#);
- démontrer comment le projet est conforme aux [principes de l'érudition engagée](#) et a entraîné une sensibilisation accrue des publics cibles ou des changements dans les actions, les pratiques, les lignes directrices ou les politiques des parties prenantes; et

- fournir une copie du certificat d’approbation de l’éthique de la recherche avec des êtres humains de l’établissement membre.

b) Priorités de sélection

Le Prix RIRC reconnaît les étudiantes et étudiants qui ont su :

- promouvoir l’engagement des utilisateurs de connaissances ou des parties prenantes, ou sensibiliser le public, au niveau local, régional, national ou international;
- accroître la sensibilisation auprès des publics cibles au-delà du milieu universitaire ou effectuer des changements dans les actions, les pratiques, les lignes directrices ou les politiques des parties prenantes; et
- tirer des leçons de l’expérience de l’érudition engagée.

3. Date limite du dépôt de la demande, exigences

a) Date limite du dépôt de la demande

Le RIRC organise un concours par an pour l’attribution du Prix d’érudition engagée. Les demandes doivent être envoyées par courriel, dans un seul fichier PDF, à l’adresse info@researchimpact.ca avant **16 heures (HNE) le 15 février 2021**.

b) Exigences relatives à la demande

Tous les documents de candidature doivent être rédigés dans une police de 12 points.

i) Lettre de motivation (*trois pages maximum*) :

- Introduction : Contexte et parcours académique
- Aperçu du projet de recherche et de l’expérience en matière d’érudition engagée
- Description des partenaires/utilisateurs des connaissances
- Contribution au changement/à l’impact
- Leçons tirées

ii) Court CV (*trois pages maximum*)

iii) Deux lettres d’appui (*de deux pages maximum chacune*)

- Une lettre rédigée par une partie prenante du projet, un utilisateur de connaissances, un participant, un collaborateur ou un partenaire décrivant l’importance de votre contribution au changement ou à l’impact sur ses actions, pratiques, lignes directrices ou politiques, etc.
- Une lettre de superviseur ou superviseure académique décrivant votre parcours, votre évolution, les leçons que vous avez tirées de cette expérience d’érudition engagée. Les lettres d’appui doivent :
 - être datées et signées;
 - avoir un en-tête officiel;
 - comprendre deux pages au maximum;
 - inclure la fonction, l’affiliation, l’adresse électronique et le numéro de téléphone de l’auteur;
 - inclure le nom de la personne soumettant la demande ainsi que les conditions (qualité, période de temps) sous lesquelles l’auteur a connu cette personne.

iv) Une copie du certificat d’approbation de l’éthique de la recherche avec des êtres humains pour le projet.

4. Critères de sélection et d’évaluation

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection multidisciplinaire selon les critères suivants :

- Pertinence, importance et clarté de la demande (25 %) :
 - Pertinence et importance du projet de recherche et des activités d’érudition engagée.
 - Rédaction claire et soignée de la demande.
- Impact et résultats (50 %) :
 - Efficacité des activités d’érudition engagée.
 - Démonstration de l’influence ou de l’impact sur les pratiques, les comportements, etc.
- Originalité et pertinence des leçons tirées (25 %) :
 - Démonstration des leçons tirées.

5. Autres renseignements

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Réseau Impact Recherche Canada à l’adresse suivante : info@researchimpact.ca
